

Séance du comité administratif du 8 août 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, tenue le 8 août 2023, à 11 h, à la salle du conseil de la MRC de L'Érable, située au 1783, avenue Saint-Édouard, à Plessisville, à laquelle sont présents :

M. Jocelyn Bédard, préfet suppléant, maire de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes
M. Pierre Fortier, maire de la ville de Plessisville
M. Donald Lamontagne, maire de la municipalité de Saint-Pierre-Baptiste
M. Gervais Pellerin, maire de la municipalité d'Inverness

Formant quorum sous la présidence de M. Gilles Fortier, préfet et maire de la ville de Princeville.

Sont également présents :

M. Raphaël Teyssier, directeur général
M. Étienne Veilleux, directeur général adjoint
M^{me} Vanessa Richer, greffière.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour
3. Ordre du jour – Adoption
4. Séance ordinaire du 6 juin 2023 – Procès-verbal – Suivis et adoption
5. Administration
 - 5.1 Corporation de développement communautaire de L'Érable – Soutien financier 2023-2024 – Recommandation
 - 5.2 Entente d'impartition 2023 pour besoins technologiques – Vertisoft – Approbation
6. Ressources humaines
 - 6.1 Administration – Ouverture de poste – Technicien informatique – Autorisation
 - 6.2 Ingénierie – Ouverture de poste – Chargé de projet en gestion des actifs – Autorisation
 - 6.3 Conseiller en développement agricole et agroalimentaire – Embauche – Autorisation
 - 6.4 Technicien informatique – Embauche – Autorisation
 - 6.5 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Démission (salarié 70104) – Dépôt
 - 6.6 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Démission (salarié 70143) – Dépôt
 - 6.7 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Démission (salarié 70239) – Dépôt
7. Finances
 - 7.1 Prévisions et ratifications des dépenses de la MRC – Approbation
 - 7.2 Prévisions et ratifications des dépenses en sécurité incendie – Approbation
8. Divers
9. Période de questions
10. Levée de la séance.

1. Ouverture de la séance

M. Gilles Fortier, préfet, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres.

2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour

CA-2023-08-112 Sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu d'autoriser le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour, au besoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Ordre du jour – Adoption

CA-2023-08-113 ATTENDU l'ordre du jour transmis dans la convocation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, en retirant cependant le point suivant :

5.2 Entente d'impartition 2023 pour besoins technologiques – Vertisoft – Approbation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Séance ordinaire du 6 juin 2023 – Procès-verbal – Suivis et adoption

CA-2023-08-114 ATTENDU le dépôt du procès-verbal de la séance tenue par le comité administratif le 6 juin 2023;

ATTENDU QUE les suivis ont été faits en entier;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Pierre Fortier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2023 tel que rédigé et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Administration

5.1 Corporation de développement communautaire de L'Érable – Soutien financier 2023-2024 – Recommandation

CA-2023-08-115 ATTENDU la demande de soutien financier de la Corporation de développement communautaire de L'Érable (CDCÉ) pour les années 2022 à 2024;

ATTENDU QU'il y a lieu de clarifier les périodes financières couvertes par le soutien financier de la MRC, soit du 1^{er} avril au 31 mars;

ATTENDU QUE la MRC reconnaît la complémentarité des services et des activités de la CDCÉ dans l'amélioration du bien-être des citoyennes et citoyens, ainsi que dans le développement des collectivités;

ATTENDU QUE la CDCÉ travaille également au développement social et socioéconomique du milieu et déborde ainsi de sa mission de base;

ATTENDU QUE la CDCÉ représente les intérêts du territoire de la MRC de L'Érable auprès de différentes instances de concertation régionales et provinciales;

ATTENDU QUE le rapport d'activité de la CDCÉ est transmis à la MRC chaque année;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

Séance du comité administratif du 8 août 2023

DE RECOMMANDER au conseil de la MRC d'accorder un soutien financier de 18 000 \$ à la Corporation de développement communautaire de L'Érable pour l'exercice financier 2023-2024 de cet organisme (période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 Entente d'impartition 2023 pour besoins technologiques – Vertisoft – Approbation

Ce point a été retiré lors de l'adoption de l'ordre du jour.

6. Ressources humaines

6.1 Administration – Ouverture de poste – Technicien informatique – Autorisation

CA-2023-08-116 ATTENDU l'évolution constante des besoins de la MRC et des municipalités en matière de soutien technique en informatique;

ATTENDU QUE le conseil de la MRC, lors de la séance tenue le 21 juin 2023, a adopté la résolution numéro 2023-06-195 autorisant notamment la MRC à participer et à déposer un projet d'embauche et de partage d'une ressource commune en informatique dans le cadre du volet 4 du Fonds régions et ruralité (soutien à la coopération intermunicipale);

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à l'ouverture d'un poste de technicien informatique à temps plein afin de répondre aux besoins de la MRC et des municipalités;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu :

D'AUTORISER l'ouverture d'un poste de technicien informatique, poste permanent à temps plein;

D'AUTORISER le directeur général à former le comité de sélection;

D'AUTORISER les dépenses relatives au processus de dotation (publication de l'offre d'emploi ou autres frais), à même les activités financières de l'année en cours – Administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Ingénierie – Ouverture de poste – Chargé de projet en gestion des actifs – Autorisation

CA-2023-08-117 ATTENDU QUE le conseil de la MRC, lors de la séance tenue le 21 juin 2023, a adopté la résolution numéro 2023-06-210 autorisant notamment la MRC à participer et à déposer un projet d'entente sur la gestion des actifs dans le cadre du volet 4 du Fonds régions et ruralité (soutien à la coopération intermunicipale);

ATTENDU la recommandation du comité d'ingénierie de bonifier les services offerts actuellement par le service de l'ingénierie par la mise en place d'un service de gestion d'actifs municipaux;

ATTENDU QU'il y a lieu de prévoir l'embauche d'un ingénieur civil qui agira à titre de chargé de projet en gestion des actifs;

Séance du comité administratif du 8 août 2023

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu :

D'AUTORISER l'ouverture d'un poste de chargé de projet en gestion des actifs, poste permanent à temps plein;

D'AUTORISER le directeur du service de l'ingénierie à former le comité de sélection;

D'AUTORISER les dépenses relatives au processus de dotation (publication de l'offre d'emploi ou autres frais), à même les activités financières de l'année en cours – Ingénierie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Conseiller en développement agricole et agroalimentaire – Embauche – Autorisation

CA-2023-08-118

Résolution abrogée par
la résolution numéro
CA-2023-09-134
adoptée le 5 septembre
2023.

ATTENDU QUE le comité administratif, lors de la séance tenue le 9 août 2022, a adopté la résolution numéro CA-2022-08-129 autorisant l'ouverture d'un poste de conseiller aux entreprises (volet agroalimentaire);

ATTENDU QUE le processus de sélection a été réalisé;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu :

D'AUTORISER l'embauche de M. Simon Dugré à titre de conseiller en développement agricole et agroalimentaire, poste permanent à temps plein, avec entrée en fonction le 21 août 2023, le tout selon les conditions stipulées à son contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 Technicien informatique – Embauche – Autorisation

CA-2023-08-119

ATTENDU QUE le comité administratif, lors de la séance tenue le 8 août 2023, a adopté la résolution numéro CA-2023-08-116 autorisant l'ouverture d'un poste de technicien informatique;

ATTENDU QUE le processus de sélection a été réalisé;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Pierre Fortier, il est résolu :

D'AUTORISER l'embauche de M. Marc-André Gauthier à titre de technicien informatique, poste permanent à temps plein, avec entrée en fonction le 21 août 2023, le tout selon les conditions stipulées à son contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.5 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Démission (salarié 70104) – Dépôt

CA-2023-08-120

ATTENDU la lettre de démission du salarié ayant le numéro d'employé 70104, pompier à la caserne 80-85 (Notre-Dame-de-Lourdes/Villeroy) du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ), datée du 6 juillet 2023;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

DE PRENDRE ACTE de la démission du salarié ayant le numéro d'employé 70104 effective le 6 juillet 2023.

Les représentants de la ville de Plessisville et de la ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du comité administratif quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.6 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Démission (salarié 70143) – Dépôt

CA-2023-08-121 ATTENDU la lettre de démission du salarié ayant le numéro d'employé 70143, pompier à la caserne 80-85 (Notre-Dame-de-Lourdes/Villeroy) du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ), datée du 12 juillet 2023;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu :

DE PRENDRE ACTE de la démission du salarié ayant le numéro d'employé 70143 effective le 12 juillet 2023.

Les représentants de la ville de Plessisville et de la ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du comité administratif quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.7 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Démission (salarié 70239) – Dépôt

CA-2023-08-122 ATTENDU QUE le 31 mai 2023, le salarié ayant le numéro d'employé 70239, via un message texte, a remis sa démission à titre de pompier à la caserne 13 (Saint-Ferdinand) du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ);

ATTENDU QUE le directeur du SSIRÉ a confirmé cette démission en date du 13 juillet 2023;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu :

DE PRENDRE ACTE de la démission du salarié ayant le numéro d'employé 70239 effective le 31 mai 2023.

Les représentants de la ville de Plessisville et de la ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du comité administratif quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Finances

7.1 Prévisions et ratifications des dépenses de la MRC – Approbation

CA-2023-08-123 Sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu d'approuver les prévisions et les ratifications des dépenses de la MRC pour le mois d'août 2023, comme suit :

Séance du comité administratif du 8 août 2023

Prévisions des dépenses

Réquisition	Description	Montant
4456	BuroPro (divers)	300,00 \$
4457	Ici Médias (avis dépôt rôle)	1 200,00 \$
4458	Amazon (clavier, souris sans fil et sac portable)	750,00 \$
4459	Imprimerie Fillion (enveloppes, accroche-porte)	553,00 \$
TOTAL :		2 803,00 \$

Note : Les taxes et les escomptes possibles sont exclus de ces montants.

Ratifications des dépenses

Description	Montant	
Acceo (support Parcours)	662,78 \$	
Vertisoft (licences Microsoft)	12 969,60 \$	
Vertisoft (clé SSL, Microsoft 365)	81,80 \$	
Raymond Martineau (travaux de reboisement et kilométrage)	1 842,24 \$	
Vision informatique (portables et moniteurs)	7 497,00 \$	
Imprimerie Fillion enr. (rapport annuel)	249,00 \$	
FQM Services, coopérative de solidarité (honoraires évaluation)	2 678,25 \$	
Mégaburo (réparation copieur et encre)	710,63 \$	
TOTAL :		26 691,30 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Prévisions et ratifications des dépenses en sécurité incendie – Approbation

CA-2023-08-124

Sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu d'approuver les prévisions et les ratifications des dépenses en sécurité incendie pour le mois d'août 2023, comme suit :

Prévisions des dépenses

# PO	Fournisseur	Qté	Description	\$ / Unité	Total
08-001	Formateur (A. Rancourt)	1	Formation Officier	3 710,00 \$	3 710,00 \$
08-002	Gérald Musique	1	Machine à fumée	1 159,00 \$	1 159,00 \$
08-003	ENPQ	4	Inscription + examen (formation opérateur d'autopompe)	417,25 \$	1 669,00 \$
08-004	ENPQ	3	Inscription + examen reprise (opérateur d'autopompe)	319,20 \$	957,60 \$
08-005	AGSICQ	1	Publicité prévention incendie Journal et droit d'exclusivité	600,00 \$	600,00 \$
08-006	Formation Prévention secours (FPS)	11	Inscription formation secouriste	128,00 \$	1 408,00 \$
08-007	Jacques Thibault inc.	1	Test annuel (pompes et véhicules)	5 275,00 \$	5 275,00 \$
08-008	1200°	48	Agent encapsulant pour extinction d'incendie	250,00 \$	12 000,00 \$
TOTAL :					26 778,60 \$

Note : Les taxes et les escomptes possibles sont exclus de ces montants.

Ratifications des dépenses

Description	Montant	
ÉNPNQ (examen)	106,40 \$	
Articles promotionnels Daniel Dupuis (ajustement plaquettes)	42,90 \$	
ÉNPNQ (crayon)	8,60 \$	
Éric Boucher (remboursement chargeur rapide)	28,69 \$	
Rôtisserie Fusée (repas intervention)	38,40 \$	
Excavation Gravière Lamontagne (travaux pelle intervention)	900,00 \$	
Beaudoin & Fils Serrurier enr. (clés)	4,35 \$	
Rôtisserie Fusée (repas intervention)	238,40 \$	
TOTAL :		1 367,74 \$

Séance du comité administratif du 8 août 2023

Les représentants de la ville de Plessisville et de la ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du comité administratif quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Divers

Aucun point n'est ajouté.

9. Période de questions

Aucune question.

10. Levée de la séance

CA-2023-08-125

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu que la séance soit levée à 11 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gilles Fortier, préfet

Raphaël Teyssier, directeur général
et greffier-trésorier